

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 8

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

on ouvre une pension et on attend la fortune... Mais la fortune n'arrive pas si vite, et fort souvent, à sa place, l'on voit arriver des huissiers rébarbatifs qui réclament de l'argent et brandissent le foudre des poursuites pour dettes.

Au Tessin, cela est indéniable, il y a trop de pensions, et la plupart d'entre elles sont dépourvues des moyens de subsister et ne peuvent résister aux mortes-saisons; de là de nombreuses faillites et de cuisantes déceptions pour nombre de gens qui avaient cru trouver au Tessin l'Eldorado de leur rêve. La presse locale recommande à la direction cantonale de police de ne pas délivrer d'autorisation pour ouvrir une pension au Tessin si le requérant ne dispose pas des moyens nécessaires pour s'installer et pour s'approvisionner. On veut en finir avec l'épidémie des faillites des petites pensions.

Nouvelles des Sections

La Société des hôteliers de Lugano s'est réunie en assemblée générale annuelle le 31 janvier. A cette occasion entrait en fonctions le nouveau comité élu le 30 novembre dernier et qui est composé comme suit: Président, M. Walter Fassbind, hôtel Continental-Beauregard et hôtel de l'Europe; vice-président, M. Innocente Cereda, hôtel Walter; secrétaire, M. Otto Ritschard, hôtel Ritschard et Villa-Savoy; vice-secrétaire, M. Hans Gerber, hôtel Gerber; caissier, M. Hermann W'ys, hôtel Carlton-Villa Moritz; membres MM. A. R. Zaehring, Park-Hôtel et Guido Clericetti, Majestic Palace et Métropole. M. Innocente Cereda, président sortant de charge, a été vivement remercié pour la façon distinguée dont il a dirigé la société pendant ses deux années de présidence au milieu de difficultés diverses: organisation et construction de la plage, réunion du conseil de la Société des nations, tir fédéral, etc. L'assemblée a approuvé les comptes de 1929 et le budget pour 1930, puis elle a examiné divers problèmes d'urbanisme touchant de près aux intérêts du tourisme et de l'hôtellerie. Des plaintes ont été formulées notamment contre la lenteur avec laquelle s'effectuent divers travaux de voirie et contre les bruits émanant qui troublent la tranquillité des séjournants. Une commission spéciale a été chargée d'étudier ces différentes réclamations, avec d'autres questions également importantes du point de vue hôtelier.

Sociétés diverses

L'Office national suisse du tourisme a ouvert au commencement de l'année une agence avec un inspecteur-correspondant à Budapest, dans les bureaux de l'*Ibizz*, Nador uc. 18.

Alliance internationale de l'hôtellerie. — Fin février se réunira la commission spéciale de l'A. I. H. constituée pour l'étude préalable de questions techniques à soumettre au Comité

exécutif. Elle est composée de sept membres et elle est présidée par M. le Dr H. Seiler (Zermatt), président de l'Alliance. L'ordre du jour de la prochaine réunion est le suivant: 1. personnalité juridique de l'Alliance; 2. modifications aux statuts; 3. relations avec les agences de voyages; 4. définition et valeur juridique du mot « hôtel »; 5. préparation d'un règlement international des hôtels; 6. établissement d'une liste des membres des groupements nationaux, faisant partie de l'Alliance; 7. édition d'un manuel sur la législation des différents pays concernant l'hôtellerie; 8. publicité coûteuse et d'une valeur souvent limitée dans certains périodiques, guides d'automobilistes et listes internationales d'hôtels.

Bellinzone. — L'Office municipal de propagande touristique, réuni en présence d'un grand nombre d'intéressés, a examiné les moyens de développer le mouvement des étrangers à Bellinzone, ville qui mérite d'être connue davantage à cause surtout de ses curiosités historiques. Sans prétendre s'élever au niveau de Lugano et de Locarno, Bellinzone désire figurer dans les itinéraires des voyages collectifs. Des démarches ont été entreprises à cet effet auprès de diverses agences de voyages importantes qui ont donné des réponses très favorables. On prévoit notamment des excursions à partir de Lugano et de Locarno. Il s'agit maintenant de préparer la réception de ces voyageurs, d'élaborer des prospectus avec les indications essentielles sur les anciens châteaux-forts et les églises, d'obtenir le concours de la municipalité, des hôteliers et restaurateurs, de la *Pro Bellinzone* et des diverses associations locales. La *Pro Bellinzone* recommande spécialement l'illumination des châteaux-forts. Une commission a été constituée pour préparer les réalisations envisagées.

Office italien du tourisme. — Le 8 février a eu lieu la première réunion du nouveau conseil d'administration de l'Office national italien pour les industries touristiques, sous la présidence de M. Suvich. Après avoir fait un exposé succinct de l'activité de l'ENIT pendant les précédents exercices et du programme de travail résultant des nouvelles tâches confiées à cette institution, le président a présenté des propositions de réorganisation des rapports entre les différentes zones de tourisme et le bureau central de l'Office. La centrale elle-même sera réorganisée en y constituant un certain nombre de commissions techniques consultatives, comprenant des représentants des différentes catégories d'intérêts touristiques que l'ENIT a pour mission d'appuyer par sa propagande. Il y aura par exemple une commission de propagande, une commission pour les stations de cures et de tourisme, une autre pour le tourisme maritime et aérien, une autre pour les transports internes, une autre pour les hôtels et l'enseignement hôtelier, etc. Une longue discussion sur ces matières a été suivie de l'examen des dispositions à prendre actuellement pour la propagande à l'étranger et de l'approbation du budget pour 1930.

Office international du vin. — La cinquième session de l'Office international du vin s'est tenue à la fin de décembre dernier à Paris;

14 pays étaient représentés (la Suisse brillait par son absence). L'assemblée a accepté une proposition espagnole de lutter par des brochures, des tracts et des affiches contre la propagande prohibitionniste. Elle a ratifié également une proposition française de mieux faire connaître, avec l'appui des gouvernements intéressés, la valeur hygiénique et alimentaire du vin et de combattre ainsi les agissements organisés en faveur de l'extension du régime sec. Une action sera entreprise en vue d'obtenir des pays consommateurs une réduction des droits d'entrée sur le vin et des taxes intérieures qui frappent la consommation de cette boisson. Des mesures seront prises pour réaliser une meilleure sélection des cépages, l'élimination des plants hybrides, l'amélioration de la vinification et l'expulsion du marché des produits de mauvaise qualité. D'autres mesures sont préconisées pour renforcer les dispositions législatives sur l'alcool de vin, pour combattre la fraude sous toutes ses formes et pour empêcher la vente de jus de fruits ou de raisins secs sous le nom de vin.

Questions professionnelles

Ceux qui ne s'organisent pas. — Le médecin en chef d'un asile d'aliénés faisait voir un jour son établissement à quelques étudiants. Comme on traversait la cour, on y trouvait un grand nombre de malades surveillés par un seul infirmier. L'un des étudiants demanda si les aliénés ne se concentraient pas parfois entre eux pour organiser une attaque en masse du surveillant. Le médecin répondit: « Cela n'arrive jamais; les fous ne savent pas s'organiser. »

L'industrie hôtelière peut être comparée à une usine hydro-électrique. Celle-ci capte les sources de nos montagnes, les réunit dans un grand réservoir, les transforme en énergie dans des turbines et répartit le courant ainsi obtenu sur l'ensemble du territoire. — Les centres touristiques captent les capacités de consommation des touristes qu'ils attirent et les réunissent dans l'hôtellerie locale ou régionale. L'énergie-argent ainsi emmagasinée dans les hôtels et les commerces touristiques est ensuite répartie dans les milieux producteurs. On a calculé que l'hôtel répartit ainsi dans l'industrie, le commerce et l'agriculture le 93 % de ses encaissements et que, sur le 7 % restant, un tiers est distribué encore sous forme de salaires.

Avant tout être unis. — A la dernière réunion qu'il a dirigée en qualité de président de la Chambre nationale de l'hôtellerie française avant de passer les rênes à M. Prével, M. Paul Lebrun a relevé la nécessité absolue de la collaboration régulière et confiante de toutes les sections aux travaux de l'organisation centrale. C'est là la condition pratique essentielle qui seule permettra à l'hôtellerie de prendre la place qu'elle mérite d'occuper au milieu des autres commerces et des industries. L'influence et l'autorité de ces autres activités économiques proviennent de leur unité (métallurgie, transports, industrie

chimique, etc.), tandis que la faiblesse de l'hôtellerie naît au contraire de la diversité de ses établissements et de sa dispersion sur tout le territoire. Cependant, les intérêts profonds de l'hôtellerie sont identiques et la solidarité la plus complète devrait exister entre tous les hôtels, quelle que soit leur catégorie, car les lois les accablent tous, la clientèle les juge tous, la concurrence étrangère les oblige à s'unir tous. Pour faire mieux apprécier le tourisme et l'hôtellerie, il faut plus que des démarches, des manifestations extérieures et des assemblées; il faut un esprit de réforme pratique; il faut faire la preuve de ce dont l'hôtellerie est capable par elle-même. Le mot d'ordre doit être: « Avant tout, soyons unis! »

Informations économiques

Le sucre en Suisse. — L'importation suisse de sucre, qui n'était que de 751 wagons en 1852, a atteint en 1928 un total de 14.380 wagons. Cette importation représente un peu plus d'un demi pour cent de la production mondiale. La production indigène équivaut approximativement à $\frac{1}{2}$ de la consommation; elle s'élève annuellement de 1600 à 1700 wagons. Actuellement, la Suisse tire principalement son sucre de la Tchécoslovaquie, de la Belgique, de la France, de la Hollande, de Java et de Cuba.

La situation vinicole. — Le marché des vins a repris de l'activité dans le canton de Vaud, mais sans hausse des prix. Par exemple, les deux tiers de la grosse récolte de l'Association viticole d'Aubonne en 1929, soit environ 160.000 litres sur 240.000 litres, sont maintenant vendus. Les diverses associations viticoles du canton vont se grouper et former une Union vaudoise des associations viticoles. Celle-ci assumera avec la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture et la Fédération romande des vignerons, le patronage de l'Office central des vins vaudois.

Agriculture et moulins. — On sait que l'agriculture a obtenu, entre autres faveurs, la garantie d'un prix rémunérateur pour le blé indigène et l'importation en franchise des articles fourragers. Or, en conduisant leur blé au moulin, les paysans vont souvent charger à la gare des produits fourragers provenant directement de l'étranger, alors que les produits fourragers issus de leur propre blé s'accumulent dans les moulins, en même temps que ceux des blés importés par la meunerie. Ces énormes stocks pèsent lourdement sur le marché et contribueraient fatalement à faire hausser le prix du pain. — Sans commentaires!

basel hotel victoria - national
am bahnhof zimmer von 6 fr. an

COGNAC MARTELL

Gegründet im Jahre 1715



General-Vertretung
für die Schweiz:

Fred. NAVAZZA
Genf

Verlangen Sie überall die Reise-
FLASCHE MARTELL ***

Nur in Räumen, in
die das gewisse Etwas
an Stimmung hinein-
gebaut wurde, wird
sich unter Ihren Gäs-
ten ungezwungene
Gemütlichkeit ent-
wickeln können.
Ich berate Sie gerne.

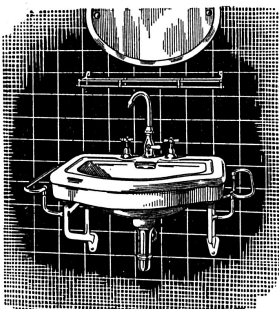
Ehrlich Berner
Architekt für Innenbau
Zürich 7
Casinoplatz



Zu kaufen gesucht
Von tüchtigem Hotelier
wird
Fremdenpension
30-50 Betten, zu kaufen,
event. pachten, gesucht.
Jahres- oder 2 Saison-
geschäft bevorzugt. Even-
tuell käme auch finan-
zielle und aktive Betei-
ligung in herrenlosem
Betriebe in Betracht, da
alleinstehend, Schweiz,
50 Jahre alt. Strengste
Diskretion. Offerten unt.
Chiffre S.R. 2281 an die
Hotel-Revue, Basel 2.

Eine Annonce
in der Hotel-Revue ist eine
vorzügliche Geschäftsem-
pfehlung.

Dernier perfectionnement



Lavabo „SIMPLON“

le modèle idéal pour chambres d'hôtels

GETAZ, ROMANG,
ECOFFEY S. A.

Lausanne — Genève — Vevey

Articles sanitaires et Dallages
Revêtements
Exposition permanente

Zu verpachten ein altrenommiertes

Hotel

mit 40 Fremdenbetten in gutem Luftkurort
Graubündens, Sommer- und Winterbetrieb, mit
gutem Restaurant. Nur kautionsfähige Interes-
senten wollen sich melden. Gef. Offerten unter
Chiffre R F 2251 an Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Grand Hotel

in unvergleichlich schöner Lage an der italien.
Riviera zu verkaufen. Niedriger Zins. Feinste
Klientel. Vermittler ausgeschlossen. Anfragen
an Grand Hotel Miramare, Ospedaletti, Italien.

A NICE

Grand hôtel de 150 chambres

Dans un parc de 12.000 m². Vue sur mer et montagne. Quar-
tier le plus sélect. A céder cause maladie grave. Vastes salons,
2 ascenseurs, très luxueux mobilier. Ouvert toute l'année.
Justifie importants bénéfices. Aucun frais de mutations. Bail
20 ans, loyer 10.000 fr., prix 5 millions, dont 3 millions com-
pant. Affaire de tout premier ordre. Renseignements ne seront
fournis que sur sérieuses références.

CLET 4, Rue Honoré Sauvan - NICE (France).

Aigle (Ct. de Vaud)

Le Grand Hôtel

(150 chambres et 180 lits)

est à vendre

pour cause de grand âge du pro-
priétaire. Situation très tranquille.
Magnifique en tout. Maison en excel-
lent état. Conditions avantageuses.
Convient pour pensionnat ou maison
de repos. S'adresser pour tous ren-
seignements Etude du Notaire Lederrey
à Montreux.

Das LIDO-BADETUCH für's
Saison-Hotel
Die LLOYD-QUALITÄT für's
Jahres-Geschäft



**WER AUF PROPAGANDA VERZICHTET
GLEICHT DEM MANNE OHNE HEIM:
NIEMAND KANN IHN FINDEN!**

Placement de Musiciens.

Le Bureau Central de Placement de l'Union Syndicale Suisse des
Artistes Musiciens, se basant sur ses relations avec la Direction de la
S. S. H., offre ses services gratuits pour le placement de

Musiciens et d'Orchestres

suisse et étrangers (relations directes avec toutes les Fédérations euro-
péennes de musiciens).

Les demandes doivent être adressées à l'Administration de l'USSDAM. Birmingen/Bâle